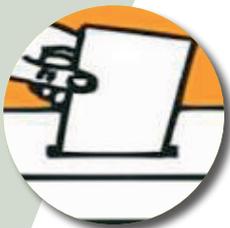




Sommaire



-Urne ou bulletin de vote :
« Voter, c'est être citoyen »



→ p.4-5

-Gérer,
c'est prévoir

- ◆ Le mot du Maire
- ◆ L'ACCA
- ◆ Le budget 2017
- ◆ La myciculture
- ◆ Coup de gueule
- ◆ En bref

Le mot du maire

Voici déjà venu le milieu de l'année, le moment pour le Conseil Municipal de faire le point sur les actions engagées ou à venir, sur la vie du village et les événements auxquels il participe pour la vie de la commune.

A l'image de l'année dernière, ce sont les travaux d'entretien et une lutte toujours plus vive contre un budget plus serré qui rythment les actions, avec pourtant l'espoir de mettre en chantier les possibilités offertes par le PLU en matière d'urbanisme.

Les données politiques et administratives ont changé en quelques mois : un nouveau président, de nouveaux députés, de nouvelles décisions, de nouveaux engagements qui se mettent en place et dont on souhaite qu'ils épargnent, notamment dans les coupes budgétaires prévues, les communes déjà durement éprouvées. Nous attendons en outre septembre et la réelle prise de compétence de la Région en matière de transports scolaires pour évaluer les nouveaux dispositifs. La réorganisation des communautés de communes a suscité de nombreux débats. ECLA s'est agrandi des communes du val de Sorne, mais le projet préfectoral qui prévoyait qu'une dizaine de communes des Coteaux de Haute Seille seraient rattachées à notre communauté d'agglomération n'a pas été retenu par la commission qui en décide. Les communes de la Haute Seille sont rattachées aujourd'hui à la communauté Bresse - Revermont de Bletterans. Ces fusions ne vont pas sans complications administratives, mais avec sans doute la volonté de plus d'équité entre des communes aux tailles différentes et aux modes de fonctionnement parfois très éloignés les uns des autres, en matière de voirie ou de taxes locales par exemple. Rappelons cependant que les communautés de communes ou d'agglomération vont exercer de plus en plus de compétences sur leurs territoires ... Affaire à suivre pour le devenir des villages.

Le bulletin de juillet, c'est aussi une pose pour jeter un regard sur le temps qui passe, ce qui fait notre vie au jour le jour. Printemps qui alterne chaleur et coups de gels, au grand dam des bourgeons de la vigne qui a vu se flétrir et disparaître en partie la récolte 2017. Climat électoral souvent délétère ou le discours politique est brouillé par ce qu'il est convenu d'appeler « les affaires ». Au-delà de nos frontières, rien ne semble résolu : crise de l'Europe avec le « Brexit », problèmes posés par l'afflux des réfugiés, aspirations à se refermer sur eux-mêmes de plusieurs pays de l'Est, la guerre qui s'éternise dans les pays du Moyen Orient, et des populations qui souffrent.

Mais juillet est aussi le temps de l'été, des longues heures de soleil, des vacances et des loisirs. C'est donc pour moi l'occasion de vous souhaiter de belles journées et de vous donner rendez-vous en septembre.



Le Maire

Maurice MONNET

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mercredi	de 14 h à 17 h
Judi	de 9 h à 12 h
Vendredi	de 10 h à 12 h
	de 14 h à 17 h

Congés d'été: du 10 au 19/07 et du 28/08 au 10/09
Permanence du Maire et de ses adjoints :

Vendredi de 18h à 19 h

Tél : 03.84.43.18.02

Mail : mairie.pannessieres@wanadoo.fr

L'association de chasse



L'union fait la force ...

Alors que notre modeste association à vocation de concilier loisir responsable, régulation de la faune sauvage et vie du village, elle se voit fragilisée par le manque d'adhérents, à l'inverse de la politique où nous avons pu constater ces mois derniers des candidats se bousculant pour mener une autre chasse : celle aux électeurs.

Nous devons cette année encore faire un grand travail de soutien, entre chasseurs des communes limitrophes et bénévolat, seule richesse de lien social, afin de faire vivre et connaître notre passion. Aussi j'invite toutes les bonnes volontés à venir nous renforcer.

Le manque de chasseurs s'accorde-t'il avec le manque de gibier ? La proximité des routes et des voies ferrées comme d'autres transformations de l'espace naturel remettent-elles en cause

l'habitat du gibier sur le territoire ? Des questions qui se posent chaque année. Nos bois ne deviennent-ils pas un terrain de jeu pour loisirs des plus improbables dont les pratiquants ne se soucient pas de l'éthique naturelle ni culturelle concernant la faune et la flore sauvage. Le bilan de la saison passée sur le territoire de Pannessières reste stable au regard des saisons précédentes à savoir :

80% du tableau de chasse chevreuil a été réalisé (85.15% sur le département du jura)

80% du tableau de chasse lièvre a été réalisé (57.27% sur le département du jura)

Le sanglier reste absent de nos prélèvements même si quelques personnes ont pu observer ce gibier à la tombée de la nuit entre le pont de la Lième et l'Oratoire. «Un sanglier ne dort jamais là où il mange» nous ont enseigné nos anciens chasseurs, un dicton qui a pu être vérifié encore cette année !

Nous avons pu également agrémenter nos sorties par des lâchers de faisans entre la mi-septembre et la mi-novembre avec potentiellement 52% de ceux-ci encore en liberté dans la nature.

Cette année l'accumulation de différents imprévus m'ont à demi-regret décider d'annuler notre repas annuel car nous avons pu mettre en place la dégustation du beaujolais nouveau en novembre dernier.

Je remercie une nouvelle fois tous les bénévoles ainsi que les participants qui se sont réunis lors de cette manifestation . En souhaitant pouvoir reconduire notre repas annuel l'année prochaine peut-être avec une version plus champêtre.

Les adhérents de la société de chasse de Pannessières se joignent à moi pour souhaiter à tous les habitants une agréable saison estivale.

Gaël Monneret

AFFOUAGE 2016/2017

L'union fait la force...

Treize affouagistes se sont vus distribuer par tirage au sort le bois de chauffage des parcelles 6 et 7 au lieu-dit de la Chaumette. De plus, trente-deux couronnes ont été mises à disposition dans le bois de la côte au profit de ces mêmes affouagistes désirant augmenter leur stérage annuel. Plusieurs corvées ont été mises en place par la commission bois, afin de procéder au débit des couronnes. Chacun muni de son matériel et sa bonne humeur.

Un moment convivial a été partagé autour d'un casse-croute lors du premier rendez-vous.

Une cinquantaine de stères supplémentaires ont pu être distribués équitablement en fonction du travail de chaque participant.

Le budget 2017

Le budget 2017, comme celui de 2016, est un budget difficile à équilibrer. En effet, alors que les charges fixes augmentent, ou au mieux restent stables, les recettes diminuent du fait de la moindre participation de l'état, ou encore de la hausse progressive des sommes dues à ECLA du fait des travaux de voirie au titre de la compensation. Pour seul exemple, je prendrai celui de la Dotation Globale de Fonctionnement. En 2013, elle dépassait 55000 €. En 2017, elle ne sera que de 39500 €. Difficile dans ces conditions de construire et de mener à bien des projets avec une diminution de plus de 15000 € dans un budget de fonctionnement avec des recettes de l'ordre de 220000 €. Difficile même de couvrir les emprunts que la commune a pu ouvrir les années précédentes.

Les membres de la commission des finances ont dû tenir compte de ces réductions pour bâtir le budget primitif de 2017 qui vous est présenté dans les graphiques.

Les charges les plus importantes portent sur les frais de personnel, la charge des emprunts, les frais scolaires versés aux écoles qui accueillent nos enfants. Ces charges sont incompressibles et pèsent fortement sur les autres lignes budgétaires, notamment sur notre capacité à investir.

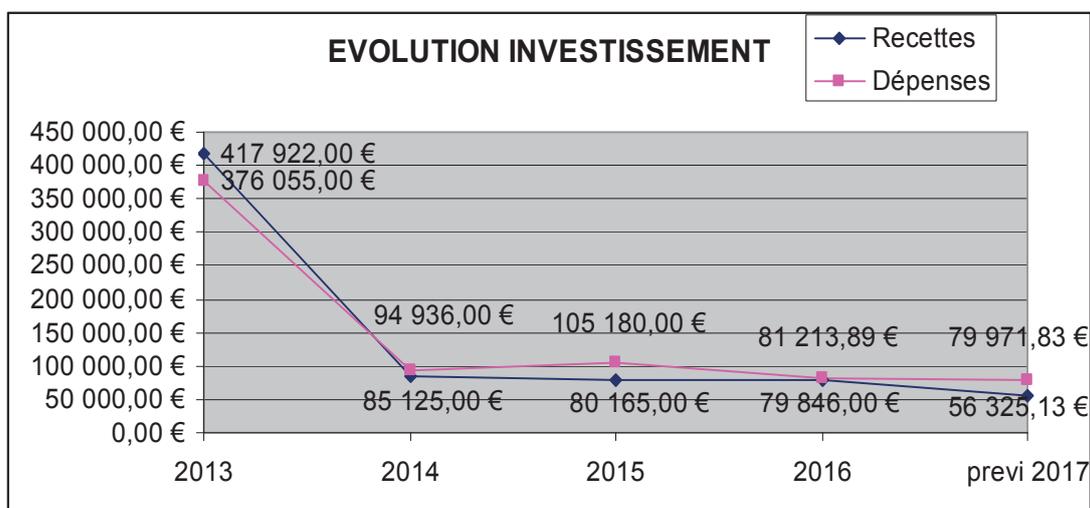
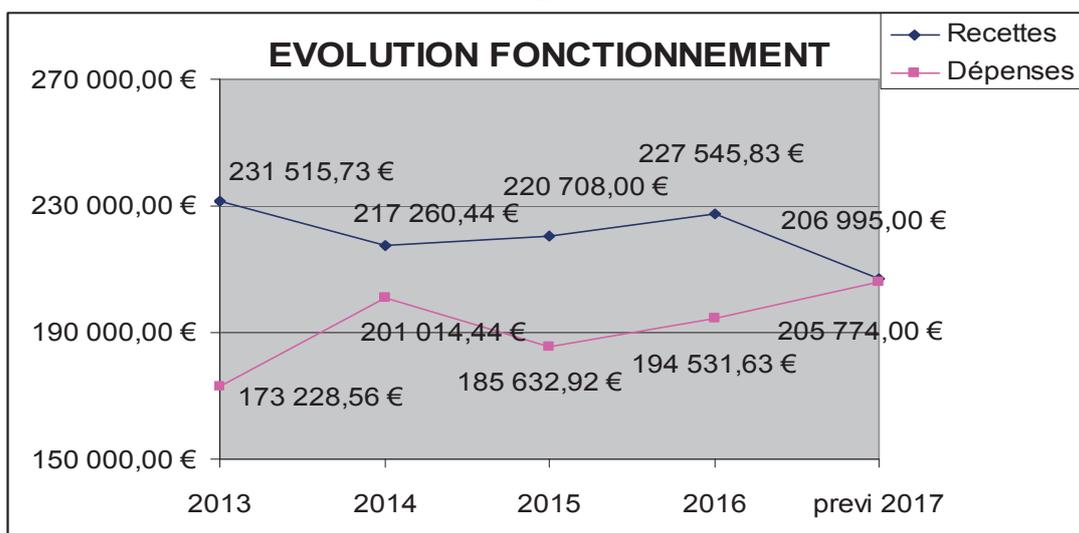
Si les recettes habituelles se tarissent, il faut soit faire des économies de fonctionnement, ne rien investir, ou encore rechercher d'autres sources de recettes. C'est la politique que nous tentons de mener en diminuant au maximum les frais dont nous tenons les rênes : dépenses d'électricité, fleurissement, travaux d'entretien que nous faisons exécuter autant que possible par Benoit ... C'est aussi la recherche de quelques recettes comme la location d'un espace à la société FREE, ou encore la vente de terrains à bâtir encore disponibles sur la commune.

Nous souhaitons que ces initiatives nous permettent de mener à bien nos projets, notamment l'achat des « terrains Mouillard » qui permettraient la construction, dans les années futures, de quelques maisons et un renouveau pour le village. Cependant, ces mesures ne seront vraisemblablement pas suffisantes pour empêcher une hausse des impôts locaux dans le budget 2018, si toutefois nous avons encore la possibilité de la réaliser. En effet, une des mesures budgétaires prévues par le nouveau Président de la République est de supprimer pour bon nombre la taxe d'habitation, levier de la fiscalité communale. Aurons-nous encore cette possibilité, ou bien ne pourra-t-on jouer que sur la taxe concernant le foncier bâti et non bâti? Quelle contribution de l'état viendra remplacer dans notre budget la taxe d'habitation? Pour quel montant? Le budget 2018 ne sera pas simple à imaginer ...

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Libelle	Fonctionnement dépenses	Fonctionnement recettes	Investissements Dépenses ou déficit	Investissements recettes	Ensemble Dépenses ou déficit	Ensemble Recettes
Résultats reportés	0.00	136809.52	20237.49 Déficit 2015		20237.49	136809.52
Opérations de l'exercice	194531.63	227545.83	60976.40	79846.00	255508.03	307391.83
Totaux	194531.63	364355.35	81213.89	79846.00	275745.52	444201.35
Résultat de clôture		169823.72	1367.89			168455.83
Restes à réaliser 2016			29782.24	1991.00	29782.24	
Totaux cumulés			81213.89 + 29782.24 = 110996.13	79846.00 + 1991.00 = 81837.00	305527.76	446192.35
Résultats définitifs			29159.13			140664.59

Le budget 2017



La myciculture

Aujourd'hui nous allons découvrir un métier rare exercé à Pannessières. Nous avons rendu visite à Mr Jérôme Bonin installé dans un logement communal, anciennement la Cure. Nous avons pu échanger sur ce métier qui est peu connu. Un matin Mr BONIN s'est réveillé et a raconté son rêve à son épouse : il avait cultivé des champignons toute la nuit ... Quelques temps plus tard, ayant un tournant à prendre dans sa vie professionnelle il s'est mis à se documenter sur cette culture. Après avoir pesé le pour et le contre, il a voulu tenter l'aventure.

Bientôt un an qu'il a osé faire le premier pas. Après avoir rencontré plusieurs soucis dans ses livraisons de produits, il a su garder le cap dans cette aventure. Aujourd'hui, il a plusieurs clients qui lui ont fait confiance et attendent avec impatience ses livraisons : SUPER U Champagne, le magasin paysan de Perrigny sans compter la cantine municipale de Lons et bien sûr tous les particuliers.

Pour obtenir une cueillette, il faut attendre au moins trois semaines. Il suffit d'un peu de patience et tous les jours on voit l'évolution du semis.

Il peut proposer des champignons séchés comme les morilles, les cèpes et bien d'autres spécimens récoltés dans la région. Il se fournit auprès de personnes qui sont spécialisés dans la cueillette.

Aujourd'hui, fier de ce qu'il a accompli, il se donne encore une année pour faire un bilan et voir s'il atteint à son objectif. Actuellement il ne peut pas vivre de sa production. Il lui faudrait tripler ses ventes. Il a dû trouver un travail qui lui laisse des heures ou des jours de liberté pour assurer ses récoltes et ses livraisons. Vous désirez déguster des champignons « direct producteur » ? Pas de soucis ! A PANNESSIERES vous pourrez les trouver ! Il est possible de se faire livrer 500 gr de champignons toutes les semaines ou tous les 15 jours ou une fois par mois en fonction des récoltes et des commandes à satisfaire.

Exposition de peinture à la mairie le week-end du 10 et 11 juin 2017



C'est la technique de l'aquarelle qui fut à l'honneur cette année avec de nombreuses œuvres présentées, réalisations de 8 peintres amateurs de Pannessières et des environs, sur des thématiques très éclectiques : paysages de toutes saisons mais également motifs floraux, bâti, personnages... Une exposition riche en couleurs qui nous a fait voyager de l'Afrique, aux confins de l'Europe septentrionale avec le soleil de minuit de l'Islande, en passant par les paysages ruraux plus familiers de notre Franche-comté.

Tous les jeudis soirs, à l'initiative de Madame Gérard, les artistes se retrouvent en salle de la mairie pour partager cette passion commune. « A l'instar de la pratique de la musique, la peinture nous permet de nous détendre, nous évader, déconnecter du quotidien », témoignait l'un d'entre eux.

Cette animation culturelle a connu un succès manifeste et sera de toute évidence à renouveler avec les réalisations futures des peintres.

Carnaval

Pour renouer avec une sympathique tradition, le CCAS et les mamans de Pannessières ont organisé un carnaval le samedi 25 février.

Cette petite fête a réuni beaucoup d'enfants accompagnés de leurs parents. Après avoir confectionné des masques, tout le monde a défilé dans les rues du village au son du tambourin et des sonneries de toutes sortes, pour la plus grande joie des petits et des grands. Ensuite, pour clôturer cette après-midi, un goûter tiré du sac ainsi que des boissons ont été servis sous le préau de la mairie par cette belle journée ensoleillée.

Rendez-vous est déjà pris pour carnaval l'année prochaine, et même avant pour fêter Halloween.



Coup de coeur

Il suffit parfois de peu de choses pour faire luire un peu de soleil dans la morosité ambiante. C'est le cas de trois petits évènements que je voudrais rapporter ici et qui en sont l'illustration.

La fabrication de l'affouage est le premier, rapporté plus haut par Gaël. Cette année, une partie de l'affouage communal était constitué de gros arbres abattus dans la côte, à proximité de l'aire d'envol des parapentistes, une zone très pentue desservie par une piste difficile. Autrement dit, du bois de bonne qualité mais presque inaccessible, et très difficile à exploiter sans moyens mécaniques importants. Pour résoudre ces difficultés et proposer à tous les affouagistes un partage équitable du bois, il a été proposé de faire ce travail ensemble, chacun apportant les moyens dont il disposait. Ainsi, nous nous sommes retrouvés un samedi de février une douzaine de personnes, accompagnées de tracteurs, tronçonneuses et autres remorques pour treuiller, couper, fendre et débarder les trente trois couronnes à notre disposition. Excellente journée aux dire de tous, agrémentée des saucisses de Charly cuites sur un feu de bois, et des autres « munitions » tirées du sac. Excellente journée qui démontre s'il en était besoin que la bonne humeur ne nuit pas au travail ... mais aussi que l'entraide n'est pas rien, qui rend la vie plus facile et plus agréable et qui démontre s'il en était besoin qu'établir des liens avec ses semblables rend la vie plus facile. Merci à tous ceux qui ont participé, merci à ceux qui ont parachevé le travail en donnant quelques journées de plus.

Cette année, les scrutins se suivent à un rythme rapide et je voudrais ici saluer l'exceptionnelle participation des Pannessiérois qui se sont déplacés à plus de 86% du corps électoral lors des deux tours de l'élection présidentielle. Un corps électoral renouvelé où cinquante nouvelles personnes sont venues se joindre cette année, portant le nombre des inscrits à 417, dans un village de 482 habitants. C'est en effet une belle preuve de citoyenneté que d'accomplir son devoir électoral. Et s'il manque un conseiller pour tenir le bureau, les candidats ne font pas défaut pour les suppléer ...

Dans la rubrique « devoir », je voudrais aussi remercier tous ceux qui se déplacent et viennent, avec les anciens combattants et les membres du Conseil Municipal, rendre hommage aux victimes des guerres. Le 8 mai, nous étions plus de cent personnes réunies autour du monument aux morts, un quart de la population du village, et parmi nous, de nombreux jeunes. Qui a dit que rien de bon ne se faisait dans les campagnes, qui dénigrent nos écoles, notre éducation, notre manière de vivre ? Quelle est la ville qui peut se targuer d'une telle ferveur dans l'hommage du aux morts ? C'est un réel coup de cœur que ces « petits évènements » m'ont apporté, et j'en éprouve, de par les principes qu'ils portent en eux, une réelle satisfaction, et peut-être une vraie fierté.

Coup de gueule

On la croyait disparue, envolée, surannée, réservée aux époques troubles de notre histoire, aux vieux romans ou films policiers, ou encore à ces tragédies de cloche merle que l'on pouvait lire dans les romans du XXème ...

Eh bien pas du tout ! Au siècle de la communication à tous crins, à l'ère du SMS ou du MNS, au moment où l'on ne cache rien à personne à travers les « murs » d'amis des réseaux sociaux, elle revient en force, au détour d'une contrariété, d'une insatisfaction, ou d'une jalousie mal supportée ...

Mais de qui est-il question ? De quoi nous parlez-vous ?

De la lettre anonyme parbleu ! Cette charmante missive non authentifiée qui promène au gré des services des Postes ses injures et ses calomnies. Ah facteur, si vous saviez ce que contient cette enveloppe à fenêtre, ornée d'un beau timbre à 0,65 €

Il a suffi d'un banal accident et la rupture d'une ligne téléphonique à La Lième, accident immédiatement signalé aux services d'Orange qui vont mettre une semaine à réparer le sinistre (semaine de l'Ascension il est vrai) pour qu'une lettre non signée, agrémenté de quelques erreurs d'orthographe, arrive chez un de nos concitoyens pour lui reprocher l'accident et pour l'insulter dans des termes particulièrement injurieux. Facile ... Quel courage de dévoiler ainsi son opinion ! Quel procédé plein d'élégance ! Quel tact et quel bon gout !

Mais surtout quelle bassesse, quelle ignominie, et quel mépris allons-nous ressentir à l'égard de ce malfaisant qui par son acte jette le doute à travers un voisinage jusqu'ici harmonieux.

En bref

Benoit, aidé de Charles Chevailler, a largement contribué ce printemps à l'entretien des forêts, notamment dans les difficiles travaux de dégagement des houppes de la coupe et des arbres surplombant dangereusement la maison de M. Durand.

Pour la durée de cet été, nous retrouvons avec bonheur Eric Meyer qui va se joindre à Benoit pour tous les travaux d'entretien de la commune. Pour la deuxième année consécutive, Eric, employé par AIR, est délégué à notre commune. Sa présence va permettre de mener à bien des travaux plus lourds comme la réalisation d'une murette et d'une clôture parking du Meix Dagay.

Si le village est moins fleuri que lors des années précédentes, c'est qu'une baisse des moyens est intervenue. Cependant, les espaces à entretenir sont plus nombreux et mobilisent largement nos employés qui se dépensent sans compter pour réaliser au mieux leurs travaux.. Nous leur devons un village d'une exceptionnelle propreté. Qu'ils en soient remerciés. Souhaitons également à Eric, employé à mi temps par la commune de Lavigny, qu'il obtienne un poste à temps complet, et ainsi une situation professionnelle stable.

L'automobile est certes la reine de la route. Elle nous propose constamment ses nombreux services. Mais il y a un dommage qu'en plus des désagréments liés à la pollution elle vient à gêner nos propres déplacements ... Les rues du village de Pannessières sont étroites, les cours trop petites ne peuvent accueillir toutes les voitures, les conducteurs manquent de visibilité aux intersections ... Faut-il pour autant abandonner les autos, instaurer partout des sens interdits, des réductions de chaussée ou de stationnement ? Il nous semble qu'avec un peu de prudence, de bon sens et de respect des autres, la circulation et le stationnement à Pannessières sont encore possibles. Il existe certes quelques points « noirs » : intersection avec la route de Lavigny, circulation sur la place, stationnement des voitures rue de l'église ... Il suffit alors de rouler lentement, de garer au mieux sa voiture – les parkings existent – d'imaginer le passage de ses concitoyens et ainsi de limiter et les risques, et les désagréments.

Le décès brutal de Viviane Mollier, sœur aînée de notre Conseillère Brigitte Douvre et enfant de la grande famille Mollier, a jeté la tristesse sur tous ceux, maintenant les « aînés », qui l'ont connue au temps de sa jeunesse. Elle repose auprès des siens, dans le cimetière de Pannessières ...

L'équipe de rédaction – en fait tout le conseil – se pose chaque fois la même question : quelle image placer en première de couverture du bulletin ? Aussi, cette question, nous vous la posons à vous tous qui recevez cet opuscule : Quelle image aimeriez-vous découvrir en présentation de nos quelques pages ? A vos appareils photo et faites-nous des propositions pour que l'on puisse renouveler notre présentation.

Cartes jeunes

Que de difficultés pour offrir un cadeau aux plus jeunes d'entre nous ... Inscriptions, distribution, oublis, retards ... Comme si l'on se moquait de cette carte ... Comme si cela n'avait guère d'importance ... Comme un dû ... Un de plus ...

Aussi cette année, la municipalité a-t-elle décidé de plus de rigueur, aussi bien dans les inscriptions que dans la distribution, tout en gardant la gratuité pour les jeunes jusqu'à vingt ans. Les dates seront communiquées en temps utile qui permettront de s'inscrire puis de retirer les cartes. Au-delà des temps impartis, elles ne seront plus ni commandées, ni distribuées par la commune.

Etat-civil

Naissance :

- Élise GALLASSO le 03/02 à Lons le Saunier
- Léa Gaëlle BARTHELET le 07/03 à Lons le Saunier
- ROBIN Maurice Julien BOUVET le 05/06 à Lons le Saunier

Décès :

- Monsieur BOIS François Robert le 03/01
- Monsieur FERNANDEZ Marino le 19/02
- Madame GUICHARD Yvette le 04/03
- Madame THIBERT Gisèle le 23/04
- Madame MOLLIER Viviane le 27/05
- Madame FERNANDEZ née APARICIO Corentina le 12/06